

Novembre 2024

RAPPORT N°19.24



Institut des Études
et de la Recherche
sur le Droit et la Justice

Analyse interdisciplinaire des effets éducatifs du Challenge Michelet

Sous la direction de

François LE YONDRE et Gaëlle SEMPÉ

Sous la direction de

François Le YONDRE,

Maître de conférences en sociologie à l'Université Rennes 2, laboratoire Violences, innovations, socialisations et sports (VIPS2 EA 4636)

Gaëlle SEMPÉ,

Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Rennes 2, laboratoire Violences, innovations, socialisations et sports (VIPS2 EA 4636)

Ce rapport de recherche a été co-écrit avec

Michaël ATTALI,

Professeur des universités en sciences du sport (STAPS) à l'Université Rennes 2 et directeur du laboratoire Violences, innovations, socialisations et sports (VIPS2 EA 4636)

Hugo BOURBILLÈRES,

Maître de conférences en sciences du sport (STAPS) à l'Université Rennes 2, laboratoire Violences, innovations, socialisations et sports (VIPS2 EA 4636)

Julien CAZAL,

Maître de conférences en sciences du sport (STAPS) à l'Université Rennes 2, laboratoire Violences, innovations, socialisations et sports (VIPS2 EA 4636)

Noémie GARCIA-ARJONA,

Maîtresse de conférences en sciences du sport (STAPS) à l'Université Rennes 2, laboratoire Violences, innovations, socialisations et sports (VIPS2 EA 4636)

David LE FOLL,

Maître de conférences en psychologie à l'Université Rennes 2, laboratoire Violences, innovations, socialisations et sports (VIPS2 EA 4636)

Jean-Nicolas RENAUD,

Maître de conférences HDR en histoire à l'École normale supérieure de Rennes, laboratoire Violences, innovations, socialisations et sports (VIPS2 EA 4636)

Problématique et objectifs de la recherche : de la gouvernance à la transformation des jeunes

Cette étude sociologique porte sur les effets éducatifs d'un dispositif sportif, le Challenge Michelet, événement organisé depuis 1972, au sein de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) à destination de jeunes issus de la PJJ et de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) dans tout le territoire national. Cet événement prend la forme d'une olympiade d'une semaine au cours de laquelle environ 300 jeunes, préparés et sélectionnés en amont au sein de leur délégation interrégionale, se rencontrent en compagnie de leurs éducateurs et/ou de leurs éducatrices autour d'épreuves sportives.

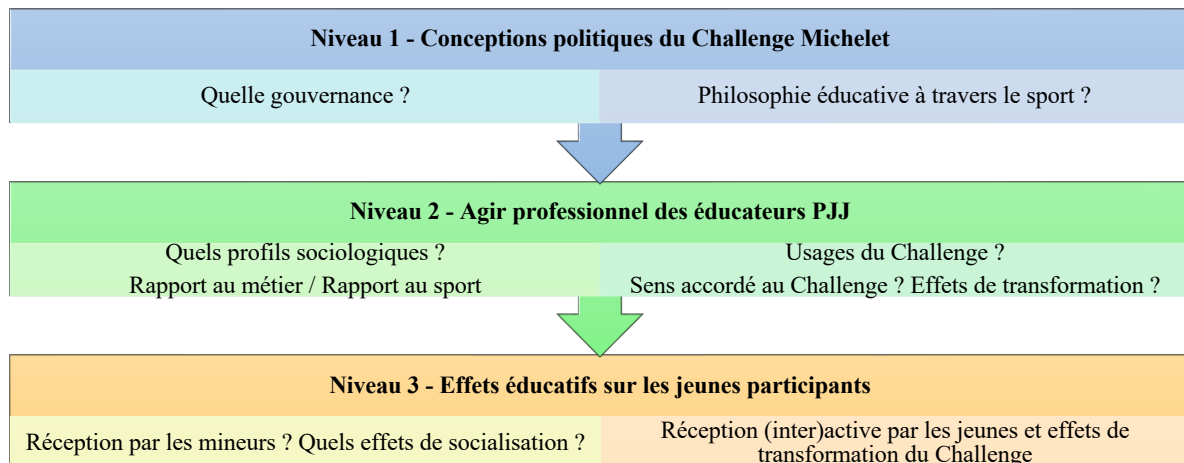
Saisir les effets éducatifs d'un tel dispositif suppose d'intégrer différentes échelles d'analyses toutes pertinentes à renseigner la philosophie, les modalités et les produits des transmissions éducatives. Nous avons ainsi privilégié une compréhension extensive des effets éducatifs du Challenge Michelet considérant trois niveaux d'analyse : la dimension politique (comprenant la gouvernance et les philosophies éducatives), l'agir professionnel (quelles approches et mises en œuvre du Challenge par les professionnels qui s'y engagent ?) et la réception par les jeunes de cette expérience au regard de leur parcours de socialisation antérieur.

En effet la mise en œuvre de ce Challenge par les professionnels et sa réception par les jeunes dépendent, en amont, de sa conception politique qui elle-même est le fruit d'une gouvernance à l'architecture complexe. Le processus décisionnel qui aboutit à la définition du Challenge (son objectif, ses partenariats, son format, ses règlements sportifs, ses principaux motifs éducatifs, son fonctionnement logistique, etc.), loin d'être unitaire et linéaire, s'appuie sur une diversité d'acteurs portés par des intérêts propres et entre lesquels des négociations s'actualisent régulièrement. À travers ce processus, c'est une intention de politique éducative qui se dessine : au service de quel traitement politique de la jeunesse placée sous main de justice le sport est-il mobilisé ?

Ensuite chaque professionnel chargé de mettre en œuvre le Challenge le conçoit à sa manière, à la fois en fonction de sa culture, de son environnement professionnel et de sa conception singulière du sport comme outil éducatif, mais aussi parce que le Challenge fait l'objet de modulations selon les profils très variables des jeunes.

Enfin, comprendre la manière dont les mineurs vivent le Challenge, le transforment parfois avant qu'il les transforme eux-mêmes, nécessite de tenir compte de leur trajectoire passée, appréhendée comme un processus de socialisation, afin de comprendre les ressorts des difficultés qu'ils rencontrent mais aussi des dispositions qu'ils portent comme des ressources. L'intérêt de cette approche, consiste donc à envisager le Challenge Michelet comme un espace de socialisation propre à travailler ce patrimoine de dispositions. Cette démarche s'arrime à un cadrage théorique dispositionnaliste qui admet que chaque individu intériorise précocement des manières d'agir et de penser qui, au gré des répétitions, s'installent comme des dispositions profondément incorporées. Si ce processus de formation est intense au cours de l'enfance, il se poursuit à l'adolescence puis à l'âge adulte au point que ces dispositions puissent évoluer. L'enjeu a donc consisté à saisir de quelles façons la participation au Challenge Michelet participe à ce processus de socialisation (re)façonnant les dispositions dont les mineurs sont porteurs. Autrement dit, les journées et stages de préparation, le Challenge en lui-même, les activités sportives, les temps de vie quotidienne ou encore les interstices laissés par le cadrage de l'événement, sont autant d'espaces où s'expriment ces dispositions antérieurement

incorporées que des contextes où elles s’actualisent et évoluent. De ce point de vue, il plonge les jeunes dans un monde de relations, d’attentes, de manières de penser et d’agir qui peuvent participer à modifier les manières d’être qu’ils ont antérieurement intégrées depuis leur naissance et leur développement dans un espace familial, scolaire, dans leur structure d’accueil et ailleurs.



Méthode et terrains d’étude

Pour les trois niveaux d’analyse précités, la méthode employée fut principalement qualitative. Au global, 50 entretiens (mineurs, éducateurs, responsables institutionnels) ont été réalisés auxquels s’ajoutent l’ensemble des données tirées des observations participantes représentant 54 journées de présence sur le terrain et 61 questionnaires (éducateurs). Nous avons focalisé notre méthode sur le cas de deux délégations inter-régionales parmi la dizaine s’engageant chaque année dans le Challenge. Nous les avons observées et suivies durant deux éditions successives en y incluant les différentes séquences de préparation que sont les journées de rassemblement et les stages de préparation à l’évènement. Le choix de circonscrire notre terrain de recherche à deux délégations correspond à un compromis entre la nécessité de ne pas se disperser pour privilégier la profondeur du recueil des données tout en ne négligeant pas le caractère variable des fonctionnements et des approches éducatives selon les délégations. Par ailleurs, ce choix ne nous a pas empêché de relever quelques données au-delà des deux délégations retenues. Au sein de chaque délégation, nous avons identifié 6 jeunes par édition, soit 24 au total. Ces jeunes ont fait l’objet d’un suivi, sur au moins une année, par des récits de vie, des entretiens semi-directifs et des observations plus ou moins participantes. Certains enquêteurs ont eu la possibilité de pousser l’immersion jusqu’à une participation à la vie quotidienne sur les sites d’hébergement (pendant les stages ou le Challenge lui-même) et jusqu’à la prise en charge de l’accompagnement des mineurs sur des épreuves du challenge. Cette approche longitudinale et engagée a permis un traitement transversal des situations biographiques permettant la prise en compte des trajectoires passées et des situations actuelles, du point de vue judiciaire mais aussi sous les angles sportif, familial, scolaire, amical, sentimental ou sanitaire. C’est dans cet entrelacs qui constitue la complexité des vies de chacun que nous avons tenté de situer l’effet de la participation au Challenge Michelet.

Les principales conclusions de la recherche

Mécanismes de gouvernance du Challenge et effets sur les philosophies éducatives

Ce qu'il advient du Challenge sur le plan éducatif dépend d'abord des processus organisationnels et décisionnels qui expliquent son format, sa lente évolution et, finalement, les philosophies de l'éducation (par le sport mais pas seulement) qui le traversent. L'approche combinant la sociologie des organisations et l'histoire permet de mettre en évidence trois mécanismes de stabilisation du Challenge, c'est-à-dire du maintien de son existence mais aussi de sa faible évolutivité. Le premier tient à l'existence d'une multiplicité d'acteurs (dont l'Association Edmond Michelet Henri Bailly, les Directions Interrégionales, les chefs de délégations, etc.) liés au Challenge, indispensables à son existence et ayant chacun un intérêt à ce qu'il soit préservé, de sorte que les évolutions souhaitées par la majorité des acteurs ne sont réalisables qu'à la condition qu'elles ne déstabilisent pas le réseau de leurs interdépendances ou qu'elles le renforcent. Modifier la mise en œuvre de la mixité constitue par exemple un risque de déstabilisation de l'équilibre formé par l'intrication des intérêts croisés. Nombre d'échanges portant sur d'éventuels ajustements du Challenge au regard de préoccupations sociétales butent alors sur un constat dessinant une impasse : « *ce ne serait plus le Challenge Michelet* ». Celui-ci s'impose ainsi comme une entité supérieure à ne pas dévoyer, au regard de son histoire et des conceptions que chacun en a, aux dépens parfois de l'enjeu fondamental qui est celui de la définition d'une politique d'éducation par le sport.

Cette forme de sédimentation du Challenge, dans les rapports d'interdépendance des acteurs qui le font exister, est solidaire d'un second mécanisme reposant sur l'existence d'un « *esprit Michelet* ». Invoqué par tous sans être substantiellement qualifiable, il se définit davantage par le registre de l'anecdote et sur le mode performatif. Aux expériences passées répondent ainsi celles qu'on annonce aux nouveaux encadrants et participants, avec assez de certitude pour orienter la teneur de leur vécu subjectif et les faire entrer dans ce que certains n'hésitent pas à nommer « *la famille Michelet* ». Enfin, le Challenge dépend aussi des contraintes institutionnelles qui pèsent sur lui. En tant qu'événement, il constitue par définition une rupture dans le cours des choses et offre ainsi un fort potentiel de valorisation, interne comme externe, du travail réalisé par l'institution.

Le Challenge Michelet au filtre de l'agir professionnel des éducateurs encadrants

Après celui de la gouvernance et de la conception politique du Challenge, le second filtre le façonnant est celui de l'agir professionnel des éducateurs et éducatrices qui le préparent et l'encadrent dans les délégations. Il s'agit donc de comprendre les raisons pour lesquelles ils s'engagent volontairement – voire passionnellement – dans un dispositif dont chacun s'accorde à souligner les caractères chronophage et éreintant. Cela nécessite de partir de leurs conceptions du métier d'éducateur à la PJJ, du vécu subjectif qu'ils en ont et des habitus sportifs façonnés au long de parcours antérieurs à leur entrée dans l'institution.

Bien que les profils des encadrants soient hétérogènes à plusieurs points de vue, une majorité d'entre eux se caractérise par un rapport au sport ancré tôt dans l'enfance et dans le milieu fédéral. Un rapport passionnel à la compétition s'y est durablement installé pour se convertir en pratiques personnelles de haut ou de bon niveau puis en pratiques d'encadrement associées à des qualifications. De nombreuses observations des pratiques d'accompagnement mettent en évidence une forme de continuité entre l'engagement dans le milieu fédéral et dans le contexte du Challenge.

Cette observation peut être combinée à l'expression, largement partagée, d'une tension subjective dans l'exercice du métier d'éducateur de la PJJ et de l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'excès de charges administratives, la temporalité des mesures ou encore la surcharge de travail sont fréquemment rapportés comme des obstacles à la mise en œuvre d'une conception idéale du métier se caractérisant par le primat du temps long, de la relation humaine, individualisée et horizontale. A cet égard l'expérience du Challenge offre une mise entre parenthèses de certaines contraintes structurelles et permet de redonner du sens à l'engagement professionnel.

Effets de transformation des jeunes participants

La troisième partie de l'étude analyse le Challenge comme expérience de socialisation susceptible de produire des effets dispositionnels (se traduisant par de petites variations comme par de plus nettes transformations) sur les jeunes participant·es. Trois orientations thématiques ont été privilégiées pour saisir ces effets : dans un premier temps les dispositions corporelles et sportives, puis les dispositions temporelles, enfin les dispositions relationnelles et émotionnelles pensées dans leur articulation.

De la performance au goût de l'effort

Le rapport traite d'abord de la question du rapport au corps et à la pratique sportive des jeunes. L'étude permet en premier lieu de sonder la réception par les jeunes de l'expérience du Challenge Michelet et l'évolution au cours de l'année de leur rapport au corps et à la pratique sportive. Un premier constat s'impose dès le lancement de l'année de préparation et au fil des mois d'observation des jeunes : leur rapport au corps et aux pratiques sportives est très différencié selon leurs trajectoires de socialisations antérieures, selon la délégation dans laquelle ils évoluent et notamment selon les logiques de sélection des jeunes dans chaque délégation. Ce point est important car il permet de rendre compte de l'effet plus ou moins prononcé du dispositif sur les jeunes selon qu'il s'envisage à l'échelle (temporelle) de l'évènement ou se pense au travers de sa préparation annuelle. Certaines délégations font en effet de la préparation annuelle un véritable enjeu éducatif permettant de mobiliser un plus grand nombre de jeunes (que le seul groupe de participants au Challenge final) et aussi de disposer d'un temps plus long pour opérer le travail éducatif. D'autres délégations font de l'évènement final du Challenge le point d'orgue du travail éducatif, principalement auprès d'un groupe plus ciblé de jeunes et sur un temps plus réduit. Si le discours institutionnel valorise tendanciellement moins la pratique sportive comme un objectif en soi de l'intervention par le sport que comme un prétexte éducatif, ces perspectives échappent à bon nombre de jeunes. Souvent loin de mesurer les enjeux éducatifs réellement visés par le dispositif, lorsqu'on leur demande les raisons de leur participation, les jeunes évoquent spontanément leur intérêt pour le sport, et le football en particulier, et expriment le plaisir immédiat de la pratique autant que leur fort attachement à s'illustrer par la performance. Le football apparaît ici comme un véritable catalyseur d'engagement mais aussi comme un support idéal pour travailler sur la régulation à la fois des comportements et des émotions. En effet les relevés de performances réguliers et la possibilité de mesurer son niveau lors des journées de préparation, d'être sélectionné et éventuellement de performer lors du Challenge, trouvent un réel écho chez des jeunes qui adhèrent globalement à une logique compétitive et accrochent ainsi le dispositif dans la durée. Les performances libèrent une grande valeur symbolique et offrent une occasion de « se grandir » plutôt attendue pour des jeunes souvent familiarisés aux heurts, à l'échec et à la disqualification. La question évidemment posée par l'étude est celle de la façon dont cet intérêt est mobilisé dans le travail éducatif. L'étude montre par exemple comment, à partir de l'adhésion des jeunes à la pratique sportive, et surtout au football, et le souhait de s'y sentir en réussite, ils développent peu à peu une disposition à l'effort ainsi qu'une culture somatique

plutôt inhibées par ailleurs au quotidien et dans leurs socialisations antérieures. Si effort et performance constituent dans le travail éducatif un support utile à la construction de soi et à l'intériorisation par le jeune d'un rapport au monde moins désenchanté et/ou moins réfractaire aux cadres normatifs, l'effet produit par la mise en valeur des jeunes à partir de la performance est pourtant contrasté et discuté dans l'étude. D'abord il est différencié selon les dispositions antérieurement acquises aux cours des socialisations primaires, ensuite il est inégalement valorisé selon les disciplines auxquelles ils ou elles participent. Parmi d'autres exemples, la survalorisation du football, épreuve reine du Challenge, génère des inégalités de genre bien perçues par les jeunes filles au cours de leur expérience et prend appui sur, autant qu'elle renforce, des (di)visions sexuées.

Sortir du présentisme

Le rapport examine ensuite la problématique du rapport au temps souvent identifié comme un obstacle dans les parcours éducatifs des jeunes issus principalement des classes défavorisées, et dont les trajectoires sociales et judiciaires sont ponctuées par de nombreuses ruptures et déplacements. Les dispositions temporelles de l'individu sont pourtant déterminantes dans le processus d'intégration du jeune se confrontant aux attentes normatives des différentes institutions qui y concourent (sphères scolaires et professionnelles notamment). Par ailleurs le rapport au temps est en sociologie considéré comme une matrice à partir de laquelle se forment d'autres dispositions sociales. Dans leurs récits, les jeunes expriment en effet des difficultés à se projeter, à sortir du présentisme, à développer un rapport stratégique au temps, à s'ajuster et à concilier les différentes temporalités de vie, ou à s'engager durablement dans un domaine. Or nos données ont à ce niveau montré que l'expérience temporelle du Challenge et la socialisation à la temporalité sportive offrent une opportunité éducative de reconnexion des trajectoires passées, présentes et futures, et permettent de moduler, bien que cela soit variable d'un jeune à l'autre, leur rapport au temps : par le temps ritualisé et articulé de la préparation et de l'évènement, par la construction d'une mythologie sportive autour de l'histoire du dispositif et la sublimation de souvenirs positifs partagés, par la projection dans un évènement valorisé, par une utilisation légitime du temps qui contrebalance les problématiques existentielles, épisodes douloureux ou évènements « fumigènes » (Chantraine, 2003) de jeunes contrevenants aux règles, aux normes ou aux attentes de la société. Le quadrillage temporel du dispositif, autour du vivre ensemble notamment, transforme aussi, avec plus ou moins de résistance selon les configurations, le travail d'acceptation des contraintes temporelles, avec l'idée sous-jacente d'ajustement à une temporalité commune et d'une conciliation des temporalités de vie.

Une parenthèse relationnelle, une aventure émotionnelle

Enfin, le rapport aborde la question des effets du Challenge sous l'angle de l'articulation des dispositions relationnelles et émotionnelles des jeunes. La littérature scientifique montre que, si dans le quotidien et dans le cadre institutionnel de l'éducation spécialisée l'ethos professionnel fait primer la « bonne distance » au jeune, dans les interstices du travail éducatif, c'est-à-dire hors des murs de l'institution et dans une autre temporalité du suivi judiciaire quotidien, le rapport aux émotions et à l'affect entre jeunes et éducateurs se transforme au point de redéfinir la relation à l'autre, sous un angle perçu souvent positivement par les jeunes comme par les encadrantes. S'activent dès lors des ressorts émotionnels « en marge des protocoles formels d'intervention » (Lenzi, 2018, p. 8), c'est le cas dans le contexte extraordinaire du dispositif. La rencontre sportive (dans son contexte), véritable stimulant émotionnel, confronte adultes et jeunes à un éventail d'émotions élargies et amplifiées. La configuration du Challenge, consistant à vivre ailleurs un moment intense (physiquement,

psychologiquement et socialement), autorise si ce n'est un resserrement des liens, *a minima* une redéfinition de ces liens. Cette modulation dans la relation affective et émotionnelle aux jeunes s'explique notamment par le caractère non routinier et par l'intensité émotionnelle de l'évènement, décuplant et autorisant la libération émotionnelle des jeunes comme des éducateur·rices, dans ce qu'ils savent réciproquement être une parenthèse relationnelle et psychique. Évidemment cette relation s'exprime aussi variablement qu'il y a d'individualités, et évolue selon les configurations dans les différentes délégations et les situations sportives. Sur cette dimension émotion-relation, le Challenge constitue un support indéniable du travail éducatif. La circulation de ces « aventures émotionnelles » et relationnelles dans les récits des éducateur·rices comme des jeunes au sein de la délégation conduisant parfois à cimenter les liens autour du souvenir collectif que l'on considère et qui s'installe peu à peu dans l'histoire du groupe comme (re)mémorable.

Pistes de réflexion ouvertes

Pour conclure l'étude rappelle que la formation, puis l'activation plus systématique et la durabilité des dispositions des jeunes, envisagées comme « produits » de la socialisation, dans différents contextes d'action restent soumises à une conditionnalité. Le temps étant l'une, si ce n'est la principale condition, l'intensité émotionnelle et/ou relationnelle de la socialisation pouvant également être significative dans ce processus. Il est bien connu que l'apprentissage est l'art de la répétition dans le temps, donc que fréquence et durée des transmissions sont au principe d'éventuelles transpositions d'une expérience éducative, ici celle du Challenge, à une autre sphère de socialisation (par exemple scolaire ou professionnelle). Ce point conclusif nous amène à nuancer les effets du Challenge selon les jeunes et les contextes éducatifs, donc selon les conceptions des éducateur·rices qui opérationnalisent et s'approprient le dispositif localement. En effet certains éducateurs ont bien intégré dans leur démarche éducative l'importance de la préparation annuelle du Challenge dans l'accompagnement des jeunes. Ils s'organisent alors pour épaissir le temps du dispositif, le reconduire parfois en inscrivant un·e jeune à plusieurs éditions, et s'emploient ainsi à stabiliser les transmissions éducatives. Pour ces jeunes, les éducateurs renégocient le cadre du dispositif en défendant leur sélection sur plusieurs éditions, à des fins précisément éducatives, ils accompagnent la ou le jeune non plus sur une, mais deux années au cours desquelles le travail produit des effets inévitablement plus prononcés que pour les jeunes et les délégations dont le dispositif se réduit au strict évènement, par définition court et ponctuel. En d'autres termes, à l'image de la PJJ comme institution, le Challenge est un dispositif unique dans sa conception et pluriel dans ses traitements éducatifs au sein d'un agir professionnel hétérogène. Cela confère en effet aux éducateur·rices impliqués un rôle central et décisif dans la mise en œuvre d'un dispositif qui renvoie lui-même à une conception *in fine* politique du projet éducatif et du sport, comme supports privilégiés de l'accompagnement des jeunes (Le Yondre, Sempé, 2024).

Il reste que les effets auprès des jeunes s'ils sont effectivement objectivables à plusieurs niveaux, restent variables, subjectivés et volatiles car indexés aux trajectoires biographiques singulières des jeunes, à leurs propres sensibilités dispositionnelles et à leurs problématiques existentielles. Il y a en quelque sorte autant de challenges que de participants (mineurs comme adultes). Le pari est donc d'articuler un questionnement global portant sur l'évènement national (quelle est la philosophie éducative qui préside à sa conception ? Quelle peut-être sa fonction dans une institution comme la PJJ ?) à un questionnement plus microscopique à l'échelle des particularités individuelles.

